

ST-PIERRE DE BROUGHTON.—Madame Onésime Marcoux, atteinte d'une très grave maladie, promet un pèlerinage à sainte Anne et elle obtient sa guérison. Elle s'occupe aujourd'hui seule des travaux de son ménage.

P. S. Ptre.

BAGOTVILLE.—Il y a quelques semaines, ma femme fit une maladie très grave et très douloureuse. Comme nous étions au commencement de mars, notre excellent Curé la mit sous la protection de saint Joseph ; la malade intéressa aussi à sa guérison la bonne sainte Anne, promettant publication dans les *Annales* pour sa plus grande gloire. Aujourd'hui, je puis dire avec certitude qu'on n'invoque jamais cette bonne Mère en vain, non plus que saint Joseph, car notre malade se sent mieux qu'avant sa maladie. Moi-même, le printemps dernier, je fis une chute qui me causa une maladie telle, qu'en peu de temps je me vis aux portes du tombeau. Après prières, neuvaines et surtout promesse de le publier dans les *Annales*, je guéris.

L. TREMBLAY, N. P.

ST-JULIE DE SOMERSET.—J'ai souffert d'un mal de jambes qui m'a empêché de travailler durant quelques mois. J'ai recouru à la bonne sainte Anne, si compatissante pour tous ceux qui l'invoquent. J'ai éprouvé aussitôt du soulagement. Encouragé par ce bienfait, j'ai continué à l'invoquer, lui promettant de la remercier dans ses "Annales", si elle me continuait sa protection : peu à peu le mal a disparu. Amour et reconnaissance à ma généreuse Bienfaitrice !

M. J. F.